

# Les premières propositions de « La voie citoyenne »

La liste de « gauche rassemblée » de Châteaubriant vient de publier ses premières propositions, dans la foule des principes énoncés dans sa candidature de juillet 2013. liste est conduite par Bernard Gaudin (photo)

C'est une liste composée de citoyens engagés, expérimentés dans leur domaine, construite autour des valeurs de solidarité, de respect des différences, d'ouverture aux autres.

Téléphone : 06 45 92 23 48 - Courriel : [chateaubriantlavoiecitoyenne@gmail.com](mailto:chateaubriantlavoiecitoyenne@gmail.com)  
site internet : <http://www.chateaubriantlavoiecitoyenne.fr>



## Une ville au service de ses habitants

**La fonction d'élu municipal exige d'être attentif et proche des habitants. Les actions politiques de la municipalité doivent privilégier l'éducatif, l'accès à la culture et le mieux vivre ensemble.**

**1 Créer un service de médiations sociales et culturelles.** Il sera constitué d'une équipe de médiateurs chargés d'aller à la rencontre des habitants afin d'améliorer le vivre ensemble, de garantir l'accès aux droits sociaux et de faciliter l'accès à la culture.

**2 Ouvrir un foyer de jeunes** au cœur de la ville avec un service d'animation. Son rôle sera de faciliter l'émergence de projets par les jeunes et pour les jeunes.

**3 La pause méridienne des enfants à l'école** deviendra un véritable temps d'éducation et d'animation encadrée par des professionnels.

4 Le débat d'orientation budgétaire permettra de fixer chaque année **des dégrèvements d'impôts locaux** pour les habitants ayant des petits revenus. Les tarifs des services seront établis selon une base proportionnelle aux revenus.

**5 De nouveaux services** seront développés en direction des **personnes âgées**, notamment un service municipal de portage de repas à domicile. Les échanges de services entre les générations seront accompagnés par la municipalité.

## Une ville ouverte et accueillante

**Face à une baisse de la démographie et une tendance au vieillissement de la population, les réponses politiques doivent rendre la ville accessible, accueillante, et capable d'installer des coopérations avec ses habitants et avec les autres collectivités territoriales.**

**1 Aménager un nouveau quartier** dans le périmètre de la gare, du Théâtre de Verre et du château. Il sera une porte d'entrée dans la ville et fera le lien avec le centre-ville. Il permettra une mise en valeur du patrimoine. Cette opération fera l'objet d'une large concertation avec les habitants et les commerçants.

**2 Constituer un conseil local de la vie associative.** Il sera associé à la répartition des moyens mis à disposition des associations et à la création d'une maison des associations.

**3 Création d'un conseil de citoyens.** Il sera consulté sur tous les projets importants.

**4 Développer l'offre de transports** collectifs, le covoiturage et les modes de déplacements (pédibus, vélos...).

**5 Relancer la coopération avec les autres collectivités locales** en particulier les trois communautés de communes qui constituent actuellement le Pays de Châteaubriant.

## Une ville tournée vers l'avenir

**Les territoires qui réussissent aujourd'hui sont ceux qui relèvent les défis écologiques et qui s'engagent dans la conversion économique et écologique. Les réponses politiques doivent initier, encourager et soutenir la création d'activités non délocalisables au bénéfice de l'emploi.**

**1 Installer une coopérative d'activités et d'emplois** pour accompagner les créateurs d'entreprises. Constituer un groupement d'employeurs adapté aux besoins des petites entreprises et de leurs dirigeants.

**2 Réaliser une cuisine centrale municipale.** Elle s'appuiera sur un réseau de producteurs locaux et sur un groupement d'achat avec les autres communes de la communauté de communes qui confectionnent leurs repas sur place.

**3 Créer un service économique** au sein de la communauté de communes de Châteaubriant. Il pourra évoluer vers un service commun aux trois communautés de communes du Pays de Châteaubriant.

**4 Investir massivement dans la rénovation thermique** des bâtiments collectifs. Et soutenir fortement l'amélioration de l'habitat individuel pour réaliser des économies et créer de l'emploi.

**5 Généraliser les clauses d'insertion** dans les marchés publics de la commune et de l'intercommunalité afin de réserver des heures de travail pour les demandeurs d'emploi de longue durée.

## Réunion Publique le 4 février 2014

La Liste Châteaubriant 2014 2020 La voie citoyenne invite à une réunion publique  
**le mardi 4 février à 20h00**  
Salle Renac Route des Fougerays à Châteaubriant  
Sur le thème **L'agenda 21**

Avec la participation de Patrick Naizain Adjoint développement durable agenda 21 démocratie locale à la mairie de Coueron

**Cette réunion agenda 21 permettra de préciser à partir de réalisations concrètes :**

- Qu'est-ce qu'un agenda 21
- Comment associer les habitants à la réflexion
- Quels sont les domaines d'actions et d'interventions concernés
- Comment mettre en oeuvre et évaluer les actions prévues.

L'**Agenda 21** est un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

- la pauvreté ;
- le logement ;
- la désertification ;
- la gestion des mers, des forêts et des montagnes ;
- la gestion des ressources en eau et de l'assainissement ;
- la gestion de l'agriculture ;
- la gestion des déchets ;
- la santé ;
- la pollution ;